



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Autorités locales du Nord et du Nord-est et l'Union européenne inaugurent des infrastructures communales au bénéfice de la population

Trou du Nord, le 1^{er} Octobre 2015. L'Etat haïtien - représenté par les autorités locales du Nord et du Nord-est, le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT), l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), le Bureau de l'Ordonnateur National du Fonds européen de développement (BONFED) – et l'Union Européenne, ont inauguré une série d'infrastructures communales.

D'une valeur de **341,000 euros**, elles comprennent le marché communal de Sainte Suzanne, la place publique de Ferrier et le pont de la ravine Charles à Trou du Nord. Ces infrastructures améliorent concrètement les services de base à la population ainsi que les compétences locales en matière de réalisation d'ouvrages publics et d'administration locale.

Ce montant provient du Fonds d'investissement des collectivités territoriales (FICT), fruit d'un partenariat entre l'Union européenne et l'Etat haïtien dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance et à l'Investissement Local (AGIL), financé par l'Union Européenne à hauteur de 5,5 millions d'euros.

Présent à cette inauguration, l'ambassadeur de l'Union européenne, M. Vincent Degert, a déclaré: "L'enjeu de l'aide européenne est d'améliorer concrètement le quotidien de la population. A travers ces nouvelles infrastructures, nous veillons avec l'Etat haïtien, à répondre aux besoins des communes. »

Et d'ajouter : « Les autorités locales sont impliquées au premier chef. Elles ont un rôle majeur à jouer dans l'identification de solutions adaptées qui favorisent les investissements dans leurs communes et permettent de réduire, à terme, la pauvreté."

Pour l'Ordonnateur national du FED, M. Charles Jean Jacques, « A l'heure où Haïti veut permettre à tous ses enfants de vivre mieux, hors de toute exclusion, il est bon de pouvoir

compter sur des partenaires prêts à marcher main dans la main avec le gouvernement pour plus de succès dans les interventions.»

Il a estimé que quand tous les membres d'une communauté décide de prendre leur destin en main, rien ne peut faire obstacle à leur progrès, car c'est la preuve du bon fonctionnement de la démocratie et de l'avancement du processus de décentralisation.

Dix autres communes, situées dans le couloir Cap (Nord)/Ouanaminthe (Nord-Est) bénéficient aussi du programme AGIL/FICT. En outre, le FICT octroie des subventions aux Collectivités Territoriales de 13 communes afin de permettre aux mairies d'augmenter leurs capacités de gestion et d'exécution dans leurs municipalités respectives.

Contexte des programmes AGIL/FICT

Basé dans le Nord et le Nord-Est, le programme AGIL/FICT vise à augmenter la capacité de gestion locale en renforçant les ressources et l'expertise des autorités locales. De plus, il fournit un appui financier important à la réalisation d'infrastructures publiques qui soutiennent le développement local de ces régions.

Les projets du programme AGIL/FICT bénéficient d'un partenariat incluant les Ministères de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), de l'Économie et des Finances (MEF), de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).